

2007

Défense contre la mer : la colère monte



Les citoyens se mobilisent pour former une fédération de défense des habitants.

L'association syndicale de défense contre la mer Agon-Coutainville centre a tenu son assemblée générale lundi 6 août à l'espace culturel, sous la présidence du directeur Michel Desbiens et en présence de M. Eric Beaufils, conseiller général. 72 propriétaires étaient présents, représentant plus de 150 personnes. Après un hommage à l'ancien directeur récemment décédé, M. Pfeiffer, le directeur annonça que cette année les travaux se sont limiter à la remise en place du poteau du 1er épi sud. Pour le rechargement en sable, les crédits sont prévus au budget.

Les travaux ne seront exécutés que si l'extraction est autorisée, mais actuellement, l'autorisation est bloquée par "certains individus, pour des raisons philosophiques". L'assemblée unanime, donne pouvoir au syndicat pour défendre fermement la demande de protection contre le mur avec apport de sable. M. Beaufils indique que beaucoup de projets sont actuellement bloqués dans la Manche par des recours de Manche Nature, et les décisions seront longues à venir. Aussi l'assemblée souhaite une mobilisation générale forte des riverains

des zones côtières et la recherche d'un cabinet d'avocats pour une contre action légale. Il est demandé au syndicat de contacter d'autres associations, d'autres communes afin de se fédérer en un groupe de défense des intérêts des habitants de la Manche. M. Leforest annonce le départ de M. Faguet ingénieur DDE maritime, il lui rend hommage pour son travail et son écoute. Départ également de M. Mauviel qui suit les travaux de la digue depuis 40 ans. Le compte-rendu financier est adopté à l'unanimité. Aux élections, les syndic titulaires sont réélus.

Comment combattre l'érosion marine ?

Huit havres s'échelonnent le long de la côte ouest du Cotentin, de Barneville-Carteret à la Vanlée. Sur une côte exposée au vent du large, les havres se ferment inexorablement.

Dans le cadre du projet "Côte des havres", Gérard Coulon, président du syndicat mixte du Pays de Coutances, avait convié élus, présidents d'associations et toutes les parties concernées à se pencher sur la stratégie à adopter face à l'érosion marine et au comblement des havres.

Mardi 13 novembre, au centre nautique et vélique, en présence du maire d'Agon-Coutainville, M. Coulon a évoqué les difficultés de gestion pour les élus de ces milieux évolutifs avec leurs richesses écologique et économique. Quelle stratégie adopter face au colmatage des havres ? Entreprendre ou non des actions de gestion ? Pour éclairer la réflexion, le professeur Levoy a exposé les mécanismes d'évolution qui conduisent à l'échelle humaine à un colmatage irréversible. M. Lemerrier a étudié l'impact des activités anciennes et actuelles sur



Le professeur Levoy fait l'état des lieux de ce système naturel évolutif que sont les estuaires.

l'évolution des havres. M. Zambettak a évoqué la richesse botanique de ce milieu particulier et M. Hacquebart a présenté l'étude des milieux estuariens et littoraux de Normandie. En travaillant

par groupes, les présents ont été ensuite invités à confronter leurs approches du problème afin de répondre à la question : "Quelle gestion promouvoir à l'échelle de la Côte des havres ?"